



ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

Nouvelles de l'Association

N° 32 – mars 2004

MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Tout d'abord, je tiens à rappeler qu'en vertu de nos règlements, il y aura lors de notre prochaine Assemblée générale des élections pour combler sept postes qui deviendront vacants, dont celui de Président désigné. Vous trouverez, dans le présent numéro des *Nouvelles de l'AIRHM*, l'information concernant ces élections. La prochaine Assemblée générale se tiendra le 20 août prochain à l'Université du Québec à Rimouski (Québec). Tous les membres pourront se prévaloir de leur droit de vote, que ce soit en votant sur place ou par correspondance. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à joindre le Secrétariat général. Nous vous invitons à vous impliquer. L'orientation et la coordination des différentes activités menées par notre Association sont assurées grâce, entre autres, à l'énergie déployée par les membres de son conseil.

Dans le prochain numéro régulier de la *Revue francophone de la déficience intellectuelle* (Vol. 15, n°1, juin 2004), paraîtront les textes issus de notre dernière Journée de conférence qui s'est tenue le 6 juin 2003 à l'Université de Mons-Hainault et organisée par la délégation belgo-luxembourgeoise. Cette journée avait pour thème : «*Les droits et les devoirs des personnes présentant un handicap mental : les paradoxes de l'intervention*». De plus, l'équipe coordonnée par Michel MERCIER vient de compléter le recueil et le traitement des textes du 7^e Congrès qui s'est tenu à

Namur sur le thème de la *Vie affective et sexuelle*.

Au mois d'août prochain, l'AIRHM tiendra son 9^e Congrès international. Le comité scientifique a su réunir pour cette prochaine manifestation près de 200 intervenants provenant de 15 pays (Belgique, Brésil, Canada, Congo, Espagne, Etats-Unis, France, Guyane Française, Liban, Mali, Maroc, Pays-Bas, Polynésie Française, Portugal et Suisse). Ils sont chercheurs universitaires, administrateurs, professionnels, parents, personnes d'abord. Des conférences plénières, quatorze symposiums d'envergure, plus de 90 communications orales et affiches sont au programme. Ils traiteront de sujets variés et très actuels.

Ce 9^{ième} Congrès international de l'AIRHM poursuit les objectifs menés par notre association qui sont, notamment de promouvoir et de diffuser, *au sein de la francophonie*, toutes études et recherches en matière de déficience intellectuelle et d'encourager toute collaboration entre chercheurs et praticiens. Pour cette importante manifestation, les membres du Conseil d'administration et le Comité scientifique ont choisi un thème qui soit inclusif, celui des *DÉFIS* actuels résultant de la recherche et de l'évolution des pratiques et ce, en contextes diversifiés qu'ils soient historiques, culturels, politiques, économiques, réglementaires ou organisationnels.

Il s'inscrit en continuité aux congrès précédents et aux différentes journées d'études tenues par l'AIRHM. Il permet d'intégrer les thèmes traités lors des événements précédents, d'assurer une mise à jour des connaissances et de dégager un bilan qui soit également prospectif. Nul doute qu'il contribuera au transfert et au développement des connaissances et favorisera l'émergence ou la consolidation de contacts internationaux au sein du monde francophone. Je vous invite à consulter le préprogramme et à le diffuser dans vos réseaux respectifs. L'INVITATION

EST LANCÉE ! Nous souhaitons que vous serez des nôtres au mois d'août prochain, à Rimouski, sur les rives du majestueux fleuve Saint-Laurent.

Enfin, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent à l'essor de l'AIRHM et aux différentes activités dans lesquelles notre association s'engage dans le cadre du plan d'action adopté par les membres de son conseil. Par votre engagement, vous contribuez à la vie associative et à sa saine évolution.

Hubert GASCON
Lévis, le 22 mars 2004

www.airhm.org

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
EN FAVEUR DES PERSONNES
HANDICAPÉES MENTALES

9^e
Congrès
airhm
2004

**NOMMER NOS DÉFIS,
PARTAGER NOS SAVOIRS,
OUVRIR NOS PERSPECTIVES D'ACTION**
Recherche, formation et pratique
en déficience intellectuelle

PRÉPROGRAMME
Fiche d'inscription

9^e Congrès international
Université du Québec à Rimouski
Rimouski (Québec, Canada)
17, 18, 19 et 20 août 2004

Communication importante

Communication importante

Lors de l'assemblée générale de l'AIRHM qui aura lieu
le vendredi 20 août 2004
dans le cadre du 9^{ème} Congrès
à Rimousky (Québec,Canada)

7 POSTES D'ADMINISTRATEURS SERONT À (RE) POURVOIR
DONT CELUI DE PRÉSIDENT-DÉSIGNÉ

Appel à candidature

Les personnes désireuses de faire partie du Conseil d'administration, doivent faire parvenir leur lettre de candidature avant le 20 juin 2004 (le cachet de la poste faisant foi) accompagné d'un curriculum vitae.

Pour le poste de Président-désigné, les candidat(e)s présenteront en outre leur programme d'intention.

Les candidatures doivent être adressées au

Secrétariat général : Marie-Claire HAELEWYCK
Département d'Orthopédagogie
Université de Mons-Hainaut
18, place du parc
B-7000-MONS-Belgique
Tél : 0032 65 37 31 77
Fax : 0032 65 37 30 79 54
E-mail : Marie-Claire.Haelewyck@umh.ac.be

RAPPEL

- Avis aux étudiants et jeunes chercheurs :

Prix d'Excellence AIRHM 2003

L'AIRHM a pour but de promouvoir des études et des recherches en matière de déficience intellectuelle. A cette fin, un **Prix d'Excellence** fut créé sous l'initiative du Professeur Serban IONESCU à la suite du Congrès tenu en 1993 à Trois-Rivières (Québec, Canada). Depuis, l'AIRHM attribue chaque année ce prix d'excellence qui récompense un travail de recherche.

RÈGLEMENT

Article 1

D'un montant de 1,000 dollars canadiens, le prix d'excellence de l'AIRHM est attribué annuellement. Le prix vise à récompenser un travail (mémoire ou thèse) de fin d'études : 2^e ou 3^e cycle ainsi que des travaux de recherche menant à l'élaboration d'outils d'intervention et/ou d'évaluation. Ce prix peut être attribué pour moitié à deux personnes.

Article 2

Les conditions de recevabilité des candidatures sont les suivantes :

- a) Le travail doit avoir été réalisé au cours des deux dernières années civiles précédant l'année d'attribution du prix ;
- b) le travail doit être rédigé en français ;
- c) Les jeunes chercheurs ainsi que les travaux articulant recherche et pratique seront privilégiés.

Article 3

Les candidats doivent envoyer deux exemplaires de leur travail de recherche au Secrétariat général de l'AIRHM accompagné d'une lettre de candidature précisant le cadre dans lequel le travail a été réalisé. Le travail devrait être résumé en 20 à 40 pages maximum sous forme d'article scientifique expliquant et reprenant :

1. la problématique et son enjeu dans le champ de la déficience intellectuelle;
2. les hypothèses et questions de recherche ;
3. l'ancrage théorique ;
4. la méthodologie d'investigation ;
5. les résultats et leur discussion ;
6. la confirmation ou la falsification des hypothèses;
7. les perspectives et les retombées sur les pratiques.

Article 4

La date limite d'expédition du travail au Secrétariat général est communiquée chaque année aux intéressés par la publication dans plusieurs revues spécialisées et par des annonces envoyées aux Universités et Centres de recherche. L'intervalle entre la date limite de soumission des travaux et la remise du prix ne peut pas être inférieur à quatre mois.

Article 5

Le jury du concours est constitué du président en exercice, du président désigné et d'un ancien président de l'AIRHM ainsi que de deux membres désignés, chaque année, au sein du Conseil d'administration de l'AIRHM. Et ce, en veillant à la représentation internationale.

Article 6

En cas de travaux de valeur égale, le jury accordera la priorité à celui qui a le plus de retombée pour l'intervention auprès des personnes déficientes intellectuelles, ou qui peut contribuer le plus à l'amélioration de la qualité de vie des personnes.

Article 7

Les résultats du concours sont communiqués un mois avant la remise des prix.

Article 8

La cérémonie d'attribution du prix (impliquant la remise d'un diplôme et d'un chèque de 1,000 dollars canadiens) est organisée lors des congrès ou des journées d'étude de l'AIRHM.

En cas d'impossibilité pour le récipiendaire d'être présent à la cérémonie officielle, la remise du diplôme et du chèque peut se faire l'intermédiaire d'un représentant de la Délégation régionale la plus proche de son domicile, ou, exceptionnellement, par envoi postal.

DATE LIMITE POUR LES ENVOIS : LE 10 AVRIL 2004

Courrier à adresser à :

Secrétariat général : Marie-Claire HAELEWYCK
Département d'Orthopédagogie
Université de Mons-Hainaut
18, place du parc
B-7000-MONS-Belgique
Tél : 0032 65 37 31 77
Fax : 0032 65 37 30 79 54
Courriel : Marie-Claire.Haelewyck@umh.ac.be

NOUVELLES DES DÉLÉGATIONS :

Afrique de l'Ouest

Association Mauritanienne pour la Promotion des Handicapés Mentaux « AMPHM »

En 2003 et 2004, l'Association a centré ses activités sur :

le plan national :

- de Janvier à Décembre 2003, le conseil d'administration et les organes exécutifs de l'Association se sont attelés au renforcement des compétences des intervenants directs (éducateurs, soignants et cadres administratifs), à la restructuration des structures , à l'adaptation des programmes pédagogiques et d'insertion. Un travail qui contribue directement au développement organisationnel des institutions..
- l'AMPHM joue un rôle important, au sein de la Fédération Mauritanienne des Associations Nationales de Personnes Handicapées. Elle participe au processus de mise en place, par les pouvoirs public, d'un texte de loi sur les droits des personnes handicapées dans le pays. Ce projet comble le vide juridique existant jusque là.
- Nous avons participé à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Stratégie pilotée par le Gouvernement et où la société civile a été largement impliquée.
- L'AMPHM a apporté sa contribution positive dans des nombreux séminaires et ateliers nationaux notamment au séminaire « Promotion des Droits Humains » organisé à Nouakchott en Juin 2003 par la fédération des ONG internationales en Mauritanie et la Fédération Luthérienne Mondiale « FLM » qui en assure actuellement la coordination.
Ce séminaire a été suivi par une mission « suivi – évaluation » dirigée par une délégation de l'église Norvégienne en collaboration avec la représentation de la FLM en Mauritanie.
- Le 05 Janvier 2004, démarrage des activités du centre d'initiation et de formation professionnelle dénommé « Espace, Vie, Travail, Production, Promotion » EV/TPP, un cadre d'insertion par le travail nouvellement créé par l'AMPHM pour les adolescents et jeunes adultes handicapés mentaux. Cette structure est de toute évidence le prolongement logique de l'Institut Médico-Educatif qui est un cadre mieux adapté pour l'éducation spéciale et d'intégration pour les enfants de 3 à 5 ans puis de 6 à 15 ans.

le plan international :

- En Avril 2003, des échanges d'expériences et de savoir-faire ont eu lieu à Nouakchott entre l'AMPHM et plusieurs de ses partenaires ; c'est ainsi qu'il en a été avec l'Association de Personnes Handicapées Mentales de Montpellier, filiale de l'UNAPEI et avec laquelle l'AMPHM est liée par une convention de jumelage signée depuis Janvier 2000.

- En Juin 2003, nous avons été invité à participer à la Réunion du Conseil d'administration d'Inclusion Afrique et Océan Indien, organisation dont notre association est membre. Le Président de l'AMPHM occupe le poste de Secrétaire Régional pour l'Afrique du Nord. Inclusion Afrique et Océan Indien est une filiale du réseau international dénommé Inclusion International (Ligue International des Associations de Personnes Handicapées Mentales) Cet organisme constitue un espace privilégié de confrontation d'idées, d'échange d'expériences et de savoir-faire au niveau de la Sous-Région.
C'est ainsi qu'en Juillet 2003, les délégations de onze associations membres de ce Regroupement Régional se sont rencontrées à Dakar (Sénégal) pour débattre, au cours d'un séminaire impliquant les administrations, du thème « Education pour tous et/ou intégration et droit de l'enfant handicapé ». La contribution de la Mauritanie, à travers l'AMPHM, a été hautement appréciée.

- Le 19 Janvier 2004, l'AMPHM a participé, avec des ONG nationales et une mission du comité d'aide au développement, à une rencontre organisée par la Mission Française de Coopération en Mauritanie. Cette rencontre avait pour but d'apprécier ensemble l'impact de l'aide de la France et de s'informer sur les orientations stratégiques et la mise en œuvre de la coopération française en Mauritanie.

Banoumou Ould Lemrabott
Président de l'AMPH.
Délégué régional de l'ARRHM
pour l'Afrique de l'Ouest

Une psychanalyste dans la cité

Annie Stammler
L'Harmattan 2003
56 pages, 9,50 €

Psychanalyste et psychiatre, l'auteur s'est fait connaître par une série de livres illustrés, mettant en scène des personnages qui sont des oiseaux, afin d'aborder, avec les enfants et les adultes qui les entourent, des questions sur l'intolérance à la différence, la marginalité, la maltraitance, le handicap mental, le retrait d'allure autistique et même l'adoption.

Ayant écrit et illustré ainsi neuf livres, entre 1992 et 2001, l'auteur a été amenée à les présenter dans les écoles, des institutions de soins, des Journées d'étude, des Congrès... Elle est ainsi devenue une "psychanalyste dans la cité". Ce rôle apparemment nouveau fait l'objet de ce dixième volume qui est en fait le texte rédigé d'une conférence-atelier qui a eu lieu à Albi en Juin 2003 dans le cadre d'un congrès de la Fédération nationale des rééducateurs de l'Éducation nationale, lequel avait pour thème : « *Imaginer, créer, apprendre* ».

Avant de présenter et de résumer ses livres illustrés, ce qui constitue une excellente entrée en matière pour ceux qui voudraient les utiliser, Annie Stammler retrace son parcours professionnel entre les enfants de l'ASE de Paris et ceux de l'IMP de Champrosay, c'est-à-dire entre les enfants perdus dans des familles chaotiques ou inexistantes et ceux lourdement frappés dans leur corps, la plupart du temps par un polyhandicap. À noter que dans ces deux populations, à bien des égards semblables et pourtant différentes, l'auteur a su utiliser, conjointement à son art, l'union de la musique et l'effet libérateur des harmonies de son violon.

Elle termine son ouvrage en citant des témoignages d'utilisateurs variés de ses livres illustrés, qui montrent que ces supports d'histoires et de signifiants permettent de travailler avec chaque enfant des ruptures ou des traumatismes qui l'ont marqué et de redonner à leurs propres difficultés une dimension imaginaire et métaphorique qui renoue les fils perdus et redonne sens à leur souffrance.

Roger SALBREUX
Délégué régional AIRHM
pour la France

Actes du 8^{ème} Congrès de l'AIRHM
Avril 2002 à l'Unesco – Paris

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

sous le direction de
Roger Salbreux – Hubert Gascon
Serban Ionescu et Philippe Gabbai

De nombreux auteurs de terrain, exerçant dans le cadre de la *déficience intellectuelle*, avec des références théoriques très diverses et sur trois continents différents, sont venus à l'UNESCO, au VIII^{ème} Congrès de l'AIRHM, en avril 2002, confronter leurs expériences sur le thème de la prévention de *l'usure professionnelle*. Que l'on insiste sur les « procédures », qui organisent l'action des accompagnants, ou que l'on s'attache à dégager le « sens » de cette action, comme le promeut la tradition de la psychothérapie institutionnelle, on perçoit bien la complémentarité de ces perspectives. Il se trouve en effet qu'elles convergent de façon impressionnante et que tous les auteurs s'unissent pour délivrer aux Associations et aux Pouvoirs publics un message de grande actualité. Le voici en deux phrases. L'éthique de la prise en charge des personnes handicapées en général, et celles qui souffrent de déficience intellectuelle en particulier, requiert la reconnaissance de la valeur du travail de celles et ceux qui assurent leur accompagnement, ainsi que les soins nécessaires. La prévention raisonnée de leur épuisement professionnel et de leur *turn over* sont le gage de la qualité de vie des personnes handicapées.

✂.....

Bon de commande

NOM, prénom.....

Adresse privée ou
professionnelle.....



.....Fax.....

Prix du volume : 22,50€

Frais d'expédition : 3,90€

total : 26.40€

Etranger : 8,50€

total : 31,00€

Nombre d'exemplaires demandés.....

Modalités de paiement : Chèque bancaire ou postal, à joindre à la commande, à l'ordre de **AIRHM-France**, à expédier aux bons soins du docteur Roger SALBREUX, 238bis-240 Boulevard Voltaire 75011 PARIS (France)

Pour un reçu ou une facture, merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.



CONGRES – JOURNEES D'ETUDE

FORMATION CONTINUE

MARS 2004

les rencontres du CREDAS

« LE DIAGNOSTIC NOUS ENFERMERAIT-IL ? »

Professeur A. Bullinger et
Docteur Alain Beucher

Vendredi 12 mars 2004

Lausanne - Suisse

Tél : 0041 79 714 34 02

0041 79 258 03 84

Colloque :

**LA PERSONNE POLYHANDICAPÉE, SUJET DE
SON HISTOIRE ?**

VENDREDI 12 MARS 2004

organisé par le CESAP, FRACTILE et le
Centre de ressources multihandicap « Le
Fontainier »

à Paris

E-mail : formation@cesap.asso.fr

AVRIL 2004

Congrès ASA-handicap mental

« LES LIENS CONSTRUCTIFS »

23 ET 24 AVRIL 2004

La Longeraie-Morges - Suisse

tél : 0041 27 322 67 55

Fax : 0041 27 322 67 65

E-mail : asa-handicap-mental@bluewin.ch

JUIN 2004

Colloque National

« LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES
PSYCHOLOGUES CLINIENS À L'UNIVERSITÉ »

LES 24 ET 25 JUIN 2004 À TOULOUSE

organisé par les universités de Toulouse le
Mirail et Paul Valéry à Montpellier III

E-mail : savet@univ-tlse2.fr

AOÛT 2004

9ÈME CONGRÈS DE L'AIRHM

« NOMMER NOS DÉFIS

PARTAGER NOS SAVOIRS

OUVRIR NOS PERSPECTIVES D'ACTION »

17-20 août 2004

à Rimousky – Québec – Canada

Information :

Congres-airhm2004@uqar.qc.ca

OCTOBRE 2004

Cinquièmes journées médicales du CESAP

« LA SPÉCIFICITÉ DE LA PRISE EN CHARGE
MÉDICALE DES PERSONNES
POLYHANDICAPÉES »

LES 6-7 ET 8 OCTOBRE 2004

au Nouveau Siècle à Lille -France

tél : 0033 1 53 20 68 58

E-mail : formation@cesap.asso.fr

45ème journées d'étude du GERSE

« A QUI APPARTIENT LA PERSONNE
HANDICAPÉE ? »

29 ET 30 OCTOBRE 2004

à 71 100 - SAint Remy – Fance

E-mail : foyer.arcadie@wanadoo.fr

NOVEMBRE 2004

Journées d'étude :

« LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE »

18 ET 19 NOVEMBRE 2004

informations : ANECAMSP

tél : 0033 1 43 42 09 10

ADRESSES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

AFRIQUE de L'OUEST :

Monsieur Banamou Ould Lemrabott
BP 6894-Nouakchott – Mauritanie
Tél/fax (222) 254868
E-mail : amphm@yahoo.fr

BELGIQUE ET GRAND DUCHÉ :

Monsieur J-Pierre Martin, Directeur
Les Perce-Neige - 1, rue Jean Gilson
B- Tél : 0032 81 30 22 01
Fax : 0032 81 30 01 22
E-mail : Jean.Pierre.Martin@skynet.be

FRANCE : Docteur Roger Salbreux
238bis-240 Boulevard Voltaire
F-75011 PARIS (France)
tél. : 00 01 43 71 62 60
Fax : 00 01 43 71 36 06

LIBAN : Gaby SALIBA
Institut des Sciences Sociales
S.II,U.L., Rabieh, Liban
Tél : 04 524 733
Fax. 04 404 285
E-mail : gsaliba@inco.com.lb

QUEBEC :

Madame TREMBLAY, Mireille
CRDI Gabrielle-Major

Terrasses Langelier
6455 rue Jean-Talon Est, 6è étage
Saint-Léonard (Québec)
Canada H1S 3E8
Tél: 514-259-2245
E-mail : mireille.tremblay.crgm@ssss.gouv.qc.ca

SUISSE :

Madame Viviane Guerdan
Chemin de la Chevillarde, 30
Ch - 1208 Genève (Suisse)
Tél/Fax : 00 41 22 736 71 67
E-mail : guerdan@iprolink.ch

LES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Secrétariat général : Marie-Claire
HAELEWYCK
Département d'Orthopédagogie
Université de Mons-Hainaut
18, place du parc
B-7000-MONS-Belgique
Tél : 0032 65 37 31 77
Fax : 0032 65 37 30 79 54
E-mail : Marie-Claire.Haelewyck@umh.ac.be

Rédaction : A.M.Van der Schueren
Tél/fax : 0033 450 20 87 66
E-mail : amvds@wanadoo.fr

« Nouvelles de l'Association » paraît 4
fois/année
Prochaine parution : mai-juin 2004